

**Patrick ROY**  
Député du Nord  
Conseiller général

*rm*

**Monsieur Patrick KANNER**  
Président national de l'UNCCAS  
6, rue Faidherbe  
BP 568  
59 208 Tourcoing CEDEX

REÇU le 29 OCT. 2004

Paris, le 26 octobre 2004

N/REF : 284/2004/PR/TL  
V/REF : PK/DZ/MJS-200410-14

Monsieur le Président, *mon cher Patrick*

J'ai bien reçu votre courrier concernant la création de Centres intercommunaux d'Action sociale et je vous en remercie.

C'est avec beaucoup d'intérêt que j'en ai pris connaissance. Le plan de cohésion sociale s'appuie en effet lourdement sur les communes et les intercommunalités en ce qui concerne la mise en œuvre des « contrats d'avenir ». Mais il ne garantit aucunement le transfert des moyens correspondants à cette nouvelle compétence.

C'est pourquoi la création de Centres intercommunaux d'Action sociale me paraît également être un outil opérationnel facilitant la prise en charge par les communes les plus démunies des dispositifs instaurés par le projet de cohésion sociale.

Suivant les débats à l'Assemblée nationale portant sur le plan BORLOO avec une attention toute particulière, je ne manquerai pas de veiller à ce que ces propositions soient prises en compte.

Restant à votre écoute,

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de ma meilleure considération.

*Avec toute  
mes amitiés, Bien à toi*

**Patrick ROY**